









### **Position vente immeuble du bar**

Monsieur le Maire indique que l'immeuble du bar n'est pas encore vendu. Le compromis de vente prévu le 30 septembre a été annulé. Il précise qu'il a rencontré l'éventuel acheteur, celui-ci demande un délai de réflexion de 3 mois (jusqu'à mars 2025).

Monsieur le maire demande l'avis des élus sur ce point.

Monsieur le Maire précise que si ce temps de réflexion n'est pas accordé, l'immeuble sera remis en vente à l'agence. L'agent immobilier demande à ce que la commune baisse son prix.

Le Maire indique qu'il est également possible de garder l'immeuble si les fonds sont trouvés.

Jean-Luc FAUCON indique que cette personne a déjà eu le temps de la réflexion depuis septembre 2024 et que les taux d'emprunt ont baissé.

Il est ainsi décidé que l'immeuble sera remis en vente et cet éventuel acheteur sera prioritaire.

Prix de vente 90 000€

### **Achat terrains commune ALLAN anciens DUBOURG**

Monsieur le Maire rappelle que la commune d'Allan est propriétaire de plusieurs parcelles sur notre territoire. Il explique que ces parcelles proviennent des terres appartenant aux frères DUBOURG, cédées par testament à la Commune d'Allan.

Monsieur le Maire indique que ces terres sont classées en zone agricole. Le Maire d'Allan propose au Maire de Réauville de racheter ces parcelles en priorité car une agricultrice est intéressée pour acheter ces terres au prix de 5 100€

Jean-Luc Faucon précise que la mairie ne sera pas prioritaire face à l'agricultrice (SAFER).

Monsieur le Maire argumente son souhait d'acheter ces terrains en indiquant que c'est un lieu en développement pour le village et qu'il pourrait y construire un local technique ou un agrandissement du cimetière si besoin.

Monsieur le Maire ajoute que la parcelle F 859 chemin de Montjoyer appartenant à Mme MEYER Marie-France est à la vente et qu'il serait peut-être judicieux que la commune l'achète en raison de son emplacement à proximité du réservoir le Tournillon.

### **Démarrage des travaux chemin de Grignan et prévision étude seconde tranche eau assainissement**

Marc GASSER indique que les travaux débuteront le 24 février 2025 pendant 65 jours avec l'entreprise SORODI. L'entreprise laissera le passage aux usagers du chemin pour accéder à leur propriété le temps des travaux de séparatif des eaux usées et eaux pluviales.

Il ajoute qu'il est en attente du résultat officiel des tests fluors.

Concernant la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux rue de la Croix, il est envisagé de confier une étude au Département.

### **Point voirie 2025 : réfection des chemins / cimetière**

Marc GASSER informe le conseil que la commune est en attente des devis de réfections des chemins notamment la rue des Crozes par les entreprises ARTAUD et SORODI.

Monsieur le Maire souligne l'importance du choix du revêtement.

Marc GASSER rappelle la nécessité d'ajouter un columbarium de 12 places et de réorganiser l'emplacement autour du jardin du souvenir.

### **Espaces Naturels Sensibles (La Sablière, La Glacière, La Gaffe)**

Monsieur le Maire fait un point sur le dossier, financé à 60% par le département.

Monsieur Fabrice PRAVE indique plusieurs points :

Concernant les Castors : la partie technique a été revue. Le passage à gué est terminé. La cage sera installée jeudi.

Le 10 février 2025 une équipe du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) interviendra.

Monsieur le Maire explique qu'un comité de gestion est à programmer avec la mairie, le département, le CEN et les propriétaires des terrains concernés.

A la sablière, un nouveau filet sera installé pour protéger les parois des touristes qui continuent de creuser malgré l'interdiction.

Monsieur Fabrice PRAVE rappelle qu'il conviendrait de remettre en place les panneaux de la Glacière.



### **Parc intergénérationnel, espace Dubourg**

Monique ALLEGRE et Lauriane MOINE travaillent sur le projet d'installation d'un parc avec des jeux à destination des enfants et des adultes. Le prestataire doit revenir voir sur place l'espace d'aménagement pour choisir le projet définitif. Des subventions seront sollicitées.

### **Entretien salle polyvalente**

Monsieur le Maire indique que la salle polyvalente mérite un entretien plus approfondi car elle est souvent utilisée et se détériore. Le mur du fond a besoin d'être repeint, l'évier de la cuisine doit être changé, le sèche-main des toilettes ne fonctionne plus, l'abattant des wc doit être changé. Monsieur Marc Goudon sera chargé de la remise en état.

Monsieur le Maire propose de réfléchir à la destination de la cuisine, installation d'un four, d'un lave-vaisselle...

Monsieur le Maire indique qu'il faudrait être plus vigilant lors des états des lieux.

Le nettoyage des chaises et des tables doit être programmé. L'éventualité d'achat de nouvelles chaises est évoquée (environ 22 € la chaise)

Christian BERNARD doit aborder le sujet du nettoyage de la salle polyvalente auprès des associations lors de la prochaine réunion.

### **Expression des besoins budget 2025**

Madame Monique ALLEGRE indique que s'il y a des besoins pour les services, il faut demander des devis qui seront pris en compte dans l'élaboration du budget primitif 2025.

### **Tarif du repas des aînés pour les adhérents au Club Nostre Oustau extérieurs à la commune**

Monsieur le Maire rappelle que chaque année la commune offre un repas aux aînés du village.

Un premier devis d'un traiteur a été reçu, Monsieur le Maire lit le menu au Conseil et indique le prix de 29,50€. Il est en attente d'un 2ème devis.

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2024 il y a eu environ 90 personnes âgées de 65 ans et plus présentes au repas. Se pose la question si cette année, on reste sur la même tranche d'âge.

Monique ALLEGRE indique le nombre de personnes âgées de 65 ans et + : 130 personnes. Les 67 ans et + : 124 personnes et les 70 ans et + : 102 personnes.

Tous les élus présents au conseil sont d'accord pour inviter les aînés de 65 ans et + soit au total 130 personnes.

Monsieur le Maire ajoute que les enfants de l'école vont faire des dessins pour chaque aîné, les enfants pourraient leur les remettre eux-mêmes le jour du repas, le 23 mars.

### **Théâtre centre dramatique des hauts villages du haut Vaucluse**

Monsieur le Maire indique que cette troupe nous sollicite pour jouer son spectacle à Réauville.

L'association Du Bourg (Thierry CAILLON) pourrait porter le projet et solliciter une subvention auprès de la commune.

Le prix d'entrée est de 12€.

La pièce qui serait jouée par la troupe est « Jules et Marius » de Marcel Pagnol en saison estivale.

### **Point commerce de proximité**

Monsieur le Maire rappelle que l'association Du Bourg projette de confier l'activité commerciale (épicerie / comptoir / restauration) à des personnes privées

La commune de Réauville va aménager une salle de restaurant pouvant accueillir 40 personnes et au-dessus le plateau coworking. Les deux salles au-dessus de l'épicerie deviendront des lieux d'accueil pour l'événementiel. Les devis sont en cours.

Monsieur le Maire ajoute que le dossier de demande de subvention doit parvenir à la Région avant mi-mars.

Monsieur Joan PUYRAIMOND indique qu'il serait nécessaire de commander du mobilier (bureau, paravent d'isolation sonore etc). Monsieur le Maire répond que le mobilier n'est pas prioritaire sur ce projet.

### **Point divers**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer la date de la prochaine Commission d'impôt direct avant le 15 mars 2025. Monsieur le Maire propose le jeudi 20 février 2025 à 9h.

Monsieur BOISSIER Gérald a établi un devis pour la salle DERZ'ASS : serrures de portes, étagères.

Informations sur l'intercommunalité : Le président de la CCEPPG a envoyé sa démission au préfet qui ne l'a pas encore acceptée. Il a également demandé la démission des conseillers de Valréas. 15/18 l'ont suivi.



Les Maires des communes de l'intercommunalité ont écrit au préfet pour lui soumettre plusieurs possibilités de recomposition de la Com Com. 2 élus sont candidats à la Présidence : Monsieur le Maire de Richerenches et Madame le Maire de Colonzelle.

Monsieur le Maire indique qu'un atelier sur la Fresque de la biodiversité est proposé aux élus par Pierre De Becker le 7 mars ou le 12 avril ou le 24 mai.

Monsieur le Maire annonce l'arrivée de 16 nouveaux habitants sur la commune de Réauville en 2024.

Monsieur le Maire ira aux vœux de Malataverne le samedi 25 janvier 2025.

Ce même jour aura lieu l'assemblée générale du cercle généalogique. La mairie de Réauville se fera excuser car personne n'est disponible.

Lundi 27 janvier 2025 à 18h30 Monique Allègre assistera à l'assemblée générale de l'amicale du personnel du Canton de Grignan.

Tour de table :

Réunion des associations jeudi 13 février 2025 à 18h30 Salle DERZ'ASS.

Monsieur BERNARD Christian annonce que les activités échecs avec l'école débuteront début mars.

Monsieur Joan PUYRAIMOND demande plus d'explications concernant les chiens errants aux abords de la « Balade Royale » : Monsieur le Maire répond que la propriétaire des chiens s'engage à les garder chez elle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h37.

Christian BERNARD,  
Secrétaire de séance



